



# Crésus Salaires

## 19.4 - Comptabiliser les salaires sans Crésus Comptabilité

## 19.4 - Comptabiliser les salaires sans Cresus Comptabilité

---

Si vous n'utilisez pas Cresus Comptabilité (et que vous travaillez donc en **mode non-sécurisé** – pour vous en assurer : passez en **mode complet** > *Entreprise* > *Comptabilisation* > case *Comptabilisation sécurisée* décochée), utilisez simplement

la commande *Fichier* > *Comptabiliser* ou en cliquant sur l'icône .

Définissez la période comptable souhaitée ainsi que l'éventuel *Groupe d'employés* concerné et validez avec *OK*.

Le fichier généré contenant les écritures comptables sera automatiquement enregistré dans le dossier spécifié lors des réglages pour la comptabilisation.